AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1374
FR0000125585-FS0437

27 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 avril 2020, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment[1] (39 avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 avril 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir 7 589 061 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 7,00% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Daniel Křetínský.
[2] Sur la base d'un capital composé de 108 426 230 actions représentant 151 927 443 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.